Comité Départemental de VolleyBall 53
Maison des Sports
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin
53000 Laval

secretariat@comitevolley53.fr
06 82 47 44 25
https://comitevolley53.fr

NOM DE L'ENTREPRISE : ……
Nom du responsable : ……
Adresse mail : ……
Liste des joueurs :

Nom	Prénom	Date de naissance	Genre (F/M)

Règlement :
Terrains : terrains de 9m x 9 m, hauteur du filet 2,43 m.
Participation :
Le tournoi est ouvert à toute personne (homme ou femme) licenciée FFVB ou non, ayant été préalablement inscrite.
Équipes :
Les équipes seront composées de 6 joueurs(es) minimum.
Règles de jeu :
Les règles de jeu sont les règles officielles du Volley-ball édictées par la FFVB (www.ffvb.org). Sauf pour le service où la rotation de l'équipe sera obligatoire après 3 points consécutifs.
Les inscriptions :
Le droit d'engagement pour participer au tournoi interentreprises est fixé à 46 € par équipe, quel que soit le nombre de joueurs(es).
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 Décembre 2026.
L'inscription et le règlement s'effectueront par courrier et seront adressés à :

Comité 53 de Volley-ball
Maison des sports, 109 bis avenue Pierre de Coubertin
53000 LAVAL

Toute annulation sera possible **jusqu'au 16 Décembre 2026**, passée cette date toute inscription sera définitive et les frais d'engagement ne seront pas remboursés. Toute équipe absente le jour du tournoi ne sera pas remboursée de ses frais d'engagement.
Equipement :
Les ballons seront mis à disposition par le comité départemental de volley-ball. Chaque joueur devra se présenter en tenue de sport (chaussures de sport).
Arbitrage :
L'arbitrage est assuré par les joueuses et joueurs sur chaque terrain. En cas de litige, l'organisateur intervient, conseille et finalement tranche (décision sans appel).
Récompense :
Aucun lot ne sera distribué.

Comité Départemental de VolleyBall 53
Maison des Sports
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin
53000 Laval

secretariat@comitevolley53.fr
06 82 47 44 25
https://comitevolley53.fr

Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

CNIL :

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires pour votre participation au tournoi de volley-ball interentreprises. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du comité départemental de volley-ball pour enregistrement sur le site de la FFVB pour les non licenciés. Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Comité départemental de Volley-ball.

Les handicaps :

Nombre Féminines	Nombre Masculins	Calcul (base de 6 joueurs)	Avantage au début du match
6 ou 7 ou 8	0		+ 6 points
7	1	1G / 5F	+ 5points
6	2	2G / 4F	+ 4 points
5	1	1G / 5F	+ 5 points
5	2	2G / 4F	+ 4 points
5	3	3G / 3F	+ 3 points
4	2	2G / 4F	+ 4 points
4	3	3G / 3F	+ 3 points
4	4	4G / 2F	+ 2 points
3	3	3G / 3F	+ 3 points
3	4	4G / 2F	+ 2 points
3	5	5G / 1F	+ 1 point
2	4	4G / 2F	+ 2 points
2	5	5G / 1F	+ 1 point
2	6	6G / 0F	0
1	5	5G / 1F	+ 1 point
1	6	6G / 0F	0
1	7	6G / 0F	0
0	6	6G / 0F	0